



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 82423

## Texte de la question

Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'interactivité numérique des enseignements universitaires. En effet, en 2010, seulement 5,3 % des étudiants français peuvent consulter leurs cours sous forme de *podcast* (fichier audio ou vidéo), tandis que le ministère a fixé l'objectif de 100 % des cours en ligne dans les prochaines années. Or, comme l'estime Joël Boissière, responsable de l'e-éducation au département développement numérique des territoires de la Caisse des dépôts et des consignations, il s'agit aussi d'une question d'attractivité des étudiants étrangers au sein des universités françaises. En conséquence, elle lui demande de bien vouloir détailler les mesures que le ministère compte mettre en oeuvre afin de rendre les universités interactives.

## Texte de la réponse

Le plan de relance de 2009 a été l'occasion de mettre en place les outils et les services permettant de développer les usages du numérique et de l'interactivité dans les établissements d'enseignement supérieur. Le développement du wi-fi, afin de couvrir l'ensemble des lieux universitaires où sont susceptibles de travailler les étudiants, a constitué le premier axe de ce plan consacré à l'université numérique. Le second volet du plan concernait le podcast et visait à impulser le développement d'équipement nécessaires à la diffusion des cours et supports de cours en podcast (ou balado-diffusion), afin de permettre une gestion individuelle du rythme d'apprentissage des étudiants ou encore le rattrapage de leurs cours. Ce type de solutions, qui se développent aussi dans les universités étrangères, est indéniablement un facteur d'attractivité pour les étudiants étrangers. L'objectif était d'atteindre les 100 000 étudiants ayant à leur disposition des enseignements sous forme de podcast. Cet objectif est aujourd'hui atteint. En effet, avant le plan, en 2009, 2 % seulement des étudiants disposaient de podcast, ce qui représentait 20 000 étudiants, tandis que 12 000 heures de cours ou de supports de cours étaient disponibles. En mai 2010, 8,5 % des étudiants disposent de podcast (plus de 100 000 étudiants), ce qui correspond à 30 000 heures disponibles (dont le quart pour la première année de licence). Par ailleurs, près de 2 000 enseignants sont formés à ces outils. Les crédits distribués aux universités à l'occasion de ce plan correspondent à des crédits d'impulsion afin de montrer tout l'intérêt de ce type de services rendus aux étudiants tout en finançant des établissements pionniers. L'objectif était de créer ainsi une dynamique dans les établissements afin qu'ils développent les cours disponibles sous forme de podcast. Tout laisse penser que ce mouvement est désormais enclenché, le ministère apportant tout son soutien au développement de ces nouvelles pratiques (rédaction d'un guide d'utilisation du podcats, séminaires des responsables de ce service, etc.).

## Données clés

**Auteur :** [Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 82423

**Rubrique** : Enseignement supérieur

**Ministère interrogé** : Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire** : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 29 juin 2010, page 7156

**Réponse publiée le** : 7 septembre 2010, page 9732